

## Section Tarn et Garonne

### DECLARATION LIMINAIRE pour CAPL de C en B Montauban 07 /11/2019

Monsieur le Directeur,

Une nouvelle fois, et peut être pour la dernière, nous sommes invités à donner notre avis sur une liste de candidats à la délégation pour finalement n'en retenir qu'un seul.  
Aucun pour la 2ème année consécutive pour la délégation de B en A.

Un seul agent pour une promotion de C en B dans le Tarn et Garonne alors que le département est l'un de ceux qui connaissent la plus forte croissance, avec une hausse très importante des charges par agent, ce qui entraîne des problèmes de tensions et de stress à tous les niveaux ( Gestion Publique, Gestion Fiscales, Direction, Assiette, Contrôle, Recouvrement etc...)

Pour Solidaires Finances Publiques 82, le compte n'y est pas.

Il n'y a aucune raison pour que le nombre de promus dans le Tarn et Garonne soit le même que dans les départements en déclin comme la Lozère ou l'Ariège par exemple.

Nous demandons à notre Direction de faire valoir la dynamique de croissance dans le 82 afin que le nombre de possibilités de promotion soit revu à la hausse.

D'une manière plus générale, au plan national, on constate que la politique de promotion interne à la DGFIP est au point mort.

Pourtant, depuis des années, on demande à la DGFIP d'être exemplaire en terme de suppression d'emplois, de modernisation, de mobilité, etc.

La DGFIP est en première ligne pour recevoir toute la colère due à la crise sociale que nous traversons, notamment le déclassement social d'une partie de la population et la paupérisation des personnes âgées.

Nous ne parlons même pas des scandales politico-financiers.

On nous explique maintenant que la DGFIP n'est plus attractive pour les jeunes et que des places de concours restent non pourvues.

On supprime des sites où la DGFIP était physiquement implantée.

On impose aux agents une mobilité parfois forcée dans le cadre des suppressions d'emplois et de sites.

Pour Solidaires Finances Publiques 82 qui condamne sans ambiguïté cette politique, la moindre des choses serait de l'accompagner de mesures sociales généreuses et notamment d'une promotion interne à la hauteur de la situation.

Sans cela, il ne sera pas possible de restaurer la confiance et l'attractivité.

POUR LA CAPL N° 2

Représentants titulaires : Cécile GREZE et Valérie TEILLETCHÉ

EXPERTE : Marie Annick MIRRE